

OBTENEZ JUSQU'À

25 \$**



de remise à l'achat et à l'installation
d'une batterie DieHard admissible.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller technique.



**Pour la haute performance et les climats rigoureux,
choisissez les batteries DieHard. Obtenez une
remise de 15 \$, 20 \$ ou 25 \$ grâce à cette offre.**

Offre en vigueur du 1er novembre 2024 au 31 janvier 2025.

Visitez le site [autoplace.ca](https://www.autoplace.ca) pour obtenir tous les détails de la promotion.

**Obtenez une remise maximale de 25 \$ sous forme de carte Visa* prépayée à l'achat et à l'installation d'une batterie admissible. Offre en vigueur du 1er novembre 2024 au 31 janvier 2025. Remise maximale de 25 \$ par véhicule. Des restrictions s'appliquent. L'offre est nulle là où la loi l'interdit. L'offre ne peut être combinée à aucun autre escompte, offre ou rabais. Offre en vigueur exclusivement dans les ateliers participants. La carte est émise par Peoples Trust, en vertu d'une licence octroyée par Visa International. *Une marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par Peoples Trust. Aucun retrait en argent ni paiement périodique. La carte prépayée peut être utilisée partout où la carte Visa est acceptée. Carte valide jusqu'à concurrence de six mois; les fonds inutilisés seront perdus à la date d'expiration inscrite sur la carte. Les conditions et modalités de la carte s'appliquent.

Merci d'avoir acheté et fait installer une batterie admissible chez votre atelier AutoPLACE. Vous pouvez soumettre votre coupon-réponse par voie électronique, à l'aide d'un ordinateur ou de tout appareil mobile, ou par voie postale en imprimant votre coupon-réponse.

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : Visitez le www.autoplace.ca/promotions, cliquez sur le lien pour soumettre votre demande et suivez les directives. Prenez une photo de votre coupon-réponse ainsi que de votre preuve d'achat (le reçu d'origine ou une copie) d'un atelier AutoPLACE participant et suivez les directives de soumission en ligne.

PAR VOIE POSTALE : Veuillez remplir le coupon-réponse ci-dessous et y joindre votre preuve d'achat (le reçu d'origine ou une copie) d'un atelier AutoPLACE participant.

Veuillez prévoir jusqu'à huit semaines pour la livraison de la carte Visa prépayée.

Nom : _____ Date : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Entrez les renseignements de votre reçu d'origine :

Nom de l'entreprise : _____ (atelier où l'installation a été effectuée).

Inscrivez le numéro de produit admissible qui apparaît sur votre reçu d'origine, ou demandez à votre atelier d'inscrire le numéro de produit ci-dessous.

Numéro de produit de la batterie : _____

Pour recevoir votre carte Visa prépayée, remplissez le coupon-réponse ci-dessus, joignez-y votre preuve d'achat (le reçu d'origine ou une copie) et envoyez le tout à l'adresse :

AutoPLACE Battery Rebate Offer
Campaign Code – 24-30509
611 Wonderland Road North
P.M.B. 371
London, ON N6H 5N7

Conditions de la remise postale

L'offre : Remise maximale de 25 \$, par la poste ou par courriel, sous forme de carte Visa prépayée à l'achat et à l'installation d'une batterie admissible dans un atelier AutoPLACE participant entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 janvier 2025 (« Durée de l'offre »). Remise maximale de 25 \$ par véhicule. Conformément aux conditions de la présente, chaque client peut recevoir une remise maximale de 25 \$ CA sous forme de carte Visa prépayée. Les produits admissibles doivent être achetés et installés dans un atelier AutoPLACE participant.

Produits admissibles et montant de la remise : Les batteries DieHard EV, DieHard Gold, DieHard Platinum et DieHard Platinum AGM sont admissibles à une remise maximale de 25 \$ sous forme de carte Visa prépayée lorsqu'achetées et installées dans un atelier participant. Limite d'une remise par véhicule.

Commanditaire : Carquest Pièces d'autos (« Carquest ») et Advance Auto Parts (« Advance »).

Comment obtenir la remise : Après l'achat et l'installation de produits admissibles dans un atelier AutoPLACE participant, les clients doivent remplir le formulaire électronique à l'adresse www.autoplace.ca/promotions et soumettre une photo du reçu d'origine et du coupon-réponse dûment rempli, ou remplir le coupon-réponse (« Coupon-réponse ») et l'envoyer par la poste avec le reçu d'origine, ou une copie lisible de celui-ci, à l'adresse :

AutoPLACE Battery Rebate Offer
Campaign Code – 24-30509
611 Wonderland Road North
P.M.B. 371
London, ON N6H 5N7

Les coupons-réponse dûment remplis doivent être envoyés au plus tard le 28 février 2025, le cachet de la poste faisant foi, pour être admissibles. Limite d'une remise par véhicule. Veuillez prévoir jusqu'à huit semaines après la réception de tous les documents requis pour l'envoi de la carte Visa prépayée. Cette offre s'adresse seulement aux particuliers; les demandes de groupes, clubs ou organisations ne seront pas honorées.

Résidents du Canada seulement : Cette offre s'adresse aux résidents du Canada âgés de 18 ans ou plus.

Renonciation de responsabilité : Carquest et Advance ne sont aucunement responsables des coupons-réponse, reçus, cartes prépayées ou envois qui sont perdus, illisibles, en retard, incomplets, erronés, endommagés, retardés, non livrés, reproduits mécaniquement, mal dirigés ou grevés de port dû, ceux-ci étant tous nuls. Les documents soumis ne seront pas retournés. Cette promotion ne peut être combinée à aucune autre offre et ne peut pas être transférée. Carquest et Advance ne sont aucunement tenues d'accepter, de retourner ou d'envoyer une carte prépayée liée à une demande de remise qui ne respecte pas toutes les conditions de cette promotion, sauf tel qu'astreintes par la loi. Une preuve d'envoi postal ne constitue pas une preuve de réception/livraison. L'offre est nulle là où interdite, imposée ou réglementée par la loi.

Carte Visa prépayée : La carte est émise par Peoples Trust, en vertu d'une licence octroyée par Visa International. *Une marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par Peoples Trust. Aucun retrait en argent ni paiement périodique. La carte prépayée peut être utilisée partout où la carte Visa est acceptée. Carte valide jusqu'à concurrence de six mois; les fonds inutilisés seront perdus à la date d'expiration inscrite sur la carte. Les conditions et modalités de la carte s'appliquent.

Restrictions d'admissibilité : Les revendeurs de produits Carquest et Advance ne sont pas admissibles. La reproduction, l'achat, la vente et l'échange de coupons-réponse sont interdits. Carquest et Advance se réservent le droit de confirmer l'identité du participant. Les envois frauduleux peuvent faire l'objet d'une poursuite fédérale en vertu des lois sur la fraude postale (titre 18, code des États-Unis, sections 1341 et 1342). Le coupon-réponse postal et le formulaire en ligne ne peuvent pas être échangés en magasin. En participant à cette promotion, le client accepte d'être lié à ces conditions et aux décisions de Carquest et Advance, lesquelles sont toutes finales.

Coordonnées : Les clients peuvent vérifier l'état de la demande de remise en visitant le [autoplace.ca/promotions](http://www.autoplace.ca/promotions) ou en composant le 1 855 244-7704.

